

Éditorial

Mesdames, Messieurs les maires,
Mesdames, Messieurs les élus communautaires,

Nous arrivons au cœur de l'été et le risque d'un fort épisode de sécheresse, à l'image de celle que nous avons connu en 2022, n'est pas à écarter. À ce stade, le département de la Haute-Vienne est placé en vigilance sécheresse, ce qui n'emporte pas de mesures de restriction mais qui impose des gestes appropriés. C'est pourquoi nous nous devons d'inciter dès maintenant tous les usagers de l'eau, les particuliers mais également l'ensemble des secteurs économiques, à faire preuve d'éco-responsabilité en modérant leur consommation.

Pour cela, le Gouvernement a présenté en mars dernier un plan d'action sur l'eau comprenant une cinquantaine de mesures visant à la sobriété dans l'usage de cette ressource de plus en plus limitée. Dernièrement, une campagne de communication nationale a été lancée afin de sensibiliser le grand public à la préservation de l'eau. Vous trouverez dans le zoom de cette lettre un article complet sur les dernières informations au regard de la sécheresse dans le département et les éléments de communication sur les éco-gestes à diffuser auprès de vos administrés.

De même, les feux de forêt et de végétation constituent une menace en cette saison, amplifiée en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort. Le 29 juin dernier, les sapeurs-pompiers de la Haute-Vienne ont présenté à la presse les dispositifs de lutte pouvant être mis en oeuvre. À nouveau, la population est appelée à adopter les bons réflexes pour éviter les départs de feu. À cela s'ajoute de nouveaux outils afin de prévenir les risques d'incendies : une « Météo des forêts » par Météo-France est désormais disponible pour informer et sensibiliser le public.

En complément, vous avez récemment été destinataires des nouvelles dispositions réglementant les feux de plein air et les feux de déchets verts en Haute-Vienne. L'arrêté est désormais disponible à la consultation sur le site internet des services de l'État en Haute-Vienne. Celui-ci a été présenté lundi 3 juillet à l'occasion de l'installation de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie de forêt et d'espaces naturels, qui est chargée de réunir les différents acteurs au niveau départemental pour mieux prévenir le risque, le suivre et prendre les mesures adéquates selon le niveau de danger.



Tout au long de l'été, mes services et moi-même restons mobilisés à vos côtés.

Fabienne BALUSSOU,
Préfète de la Haute-Vienne

Zoom

Sécheresse



Les sécheresses, telles que celle de l'été 2022, mettent l'eau sous tension, une ressource vitale pour notre santé, notre économie et nos écosystèmes. Ainsi, nous devons tous faire preuve de vigilance dans notre consommation d'eau.

[En savoir plus](#)



Actualités

Prévention des risques de la vie courante

Feux de forêt et de végétation : ayons les bons réflexes

Ces dernières semaines, le risque de déclenchement d'incendies est devenu particulièrement élevé en raison de la sécheresse qui sévit dans plusieurs départements. Il est donc primordial d'adopter les bons gestes afin de prévenir tout départ de feu.



Prévention des risques de la vie courante

Feux de plein air et de déchets verts

Retrouvez dans notre article l'arrêté préfectoral en vigueur depuis le 28 juin 2023 qui établit les règles concernant les feux en extérieur et les feux de déchets végétaux dans le département de la Haute-Vienne.



Événement

Passage du Tour de France

2023 en Haute-Vienne : les mesures de sécurité à prendre pour les communes concernées

Les services de l'État sont mobilisés pour assurer la sécurité de cet événement. Pour tout savoir sur les conditions de passage du Tour de France en Haute-Vienne et les horaires des passages de la caravane publicitaire pour chaque commune, consultez notre article.



Sécurité routière

Sécurité des agents des routes : ralentir et s'écarter au maximum

Les agents de la DIR centre-ouest assurent votre sécurité et la fluidité du trafic, jour et nuit. Soyez prudents et adaptez votre comportement à l'approche des corridors de sécurité pour éviter tout danger.



Citoyenneté, valeurs de la République et laïcité

Réunion laïcité et politique de la ville

Un séminaire spécifique a été organisé le 31 mai 2023 en préfecture, avec la participation du bureau de la laïcité de la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, pour diffuser des connaissances communes et travailler sur des mises en situation.



Éducation

Installation de l'IDPES en Haute-Vienne - Lutte contre l'évitement scolaire

Nouvelle instance départementale dès la rentrée 2022-2023, l'IDPES lutte contre l'évitement scolaire en identifiant les enfants (3-16 ans) non inscrits dans des établissements publics/privés ou sans autorisation d'instruction à domicile.



Solidarité et cohésion sociale

Dispositifs de l'État pour compenser la hausse des prix de l'énergie

Pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, l'État a instauré divers mécanismes de compensation financière disponibles pour les acteurs du secteur de l'Accueil, de l'hébergement et de l'insertion (AHI).



Habitat

Travaux d'office pour la mise en sécurité d'un logement

Les propriétaires doivent garantir la sécurité des logements loués. En cas de défaut signalé, l'État intervient en mettant en demeure le propriétaire de corriger les défauts et d'effectuer les travaux nécessaires.



Appui et conseils aux collectivités

Transfert du pouvoir de police spéciale de la publicité au 1^{er} janvier 2024

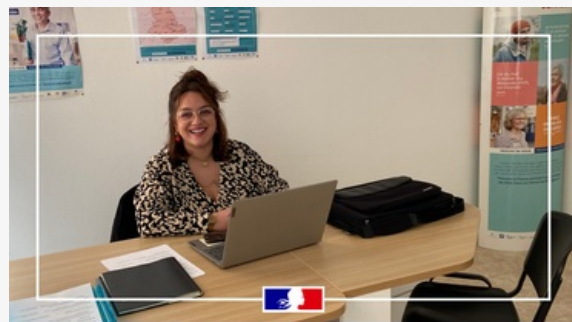
À compter du 1^{er} janvier 2024, les maires seront compétents pour assurer la police de la publicité sur leur territoire, que leur commune soit ou non couverte par un Règlement local de publicité (RLP). Ces derniers peuvent s'opposer au transfert automatique de ces pouvoirs au président de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) sous conditions.



Services publics de proximité

Nouvelle permanence dans les France services du département

Depuis le 13 mars, Clémentine Saludas, juriste au CDAD, tient des permanences mensuelles dans les France services du département. Elle informe les usagers sur leurs droits, obligations et procédures juridiques selon leur situation, et les oriente vers les partenaires adéquates.



Sécurité et protection du consommateur

SignalConso, désormais disponible sur votre smartphone

Désormais disponible sur votre smartphone, SignalConso permet de signaler facilement les problèmes de consommation depuis un smartphone, offrant les mêmes fonctionnalités que le site internet signal.conso.gouv.fr.



Sécurité et protection de la population

Les résidences autonomie

Les résidences autonomie sont des Établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) soumis à la réglementation du code de la consommation et du code de l'action sociale et des familles. Pour en savoir plus, consultez notre article.



Sécurité et protection du consommateur

Les conseils de la DGCCRF pour l'été 2023

La DGCCRF souhaite vous rappeler quelques conseils pour que vos projets estivaux se déroulent en toute tranquillité ! Découvrez des fiches pratiques par thème pour votre été.



Appels à projets



Accompagnement des territoires

L'actualité des appels à projets de l'État

La préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine recense les divers appels lancés par les administrations centrales au sein d'une newsletter.



Accompagnement des territoires

La journée nationale « Tous résilients face aux risques »

Le 13 octobre 2023 aura lieu la journée « Tous résilients face aux risques », visant à sensibiliser les citoyens aux risques environnants par le biais d'exercices pratiques. Candidatez à l'appel à projets en cours pour labelliser vos initiatives et ainsi promouvoir la culture des risques au quotidien.



Agenda

- 05/07 - 23/08 - 20/09 : [journées dédiées à la création de compte sur le Système d'informations des armes \(SIA\)](#)
- 13/07 : cérémonie de la fête nationale
- 16/07 : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France
- 23/07 : 79^e anniversaire de la Bataille du Mont Gargan
- 21/08 : 79^e anniversaire de la libération de Limoges



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Les services de l'État en
Haute-Vienne sur :**
www.haute-vienne.gouv.fr

et sur les réseaux sociaux :

**Cabinet de la préfète
Bureau de la communication
interministérielle**

1, rue de la préfecture

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

